

Inspecteur national des services du domaine de la santé et des services sociaux (l'inspecteur national) de Santé Québec Visite de la qualité du milieu de vie en CHSLD / MDA MA Plan d'amélioration

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD DE COWANSVILLE		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	72
Établissement	CIUSSS DE L'ESTRIE – CHU DE SHERBROOKE	Adresse	200, RUE PRINCIPALE
Région	Estrie	Ville	Cowansville

Informations sur la visite

Date de la visite	10 décembre 2024	Reddition de comptes 1	10 septembre 2025
Date de transmission		Reddition de comptes 2	10 juin 2026

Droits des résidents et des personnes proches aidantes





Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.

Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	 Le comité de résidents n'a pas réalisé d'activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année. 	En cours

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs	Des activités d'information ou de sensibilisation afin de	
impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée	favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont	En cours
aux besoins des résidents.	pas offertes sur une base régulière aux résidents et leurs	
	proches.	

Pratiques cliniques





S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner.	 Le formulaire Histoire de vie n'est pas complété pour l'ensemble des résidents et n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie. 	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	 Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement. 	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
 S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins et qui favorisent leur autodétermination. 	Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau du respect de leurs préférences quant aux heures de coucher.	en cour

Activité repas





Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;

Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	• Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.	En cours

Milieu de vie

Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;

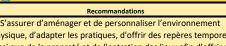












résidents;

Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer d'aménager et de personnaliser l'environnement physique, d'adapter les pratiques, d'offrir des repères temporels ainsi que de la propreté et de l'entretien des lieux afin d'offrir un	L'aménagement des lieux physiques ne permet pas au résident de se sentir chez lui.	En cours
milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches.	Certaines pratiques rappellent un milieu institutionnel, particulièrement, il s'agit de la présence d'affichage professionnel et administratif dans les aires de vie des résidents et de literie institutionnelle. Les tableaux d'orientation ne sont pas présents sur chaque étage.	
	Les lieux ne sont pas propres, particulièrement il s'agit d'odeur persistante sur certaine unité. Les lieux ne sont pas bien entretenus (désuétude, peinture).	
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
8. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
9. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	Différents partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière.	Non débuté